



ISET de Sousse

**Projet de Modernisation de l'Enseignement Supérieur en
soutien à l'Employabilité PROMESSE**

TERMES DE RÉFÉRENCE

« Certification en langue anglaise »

Pour

**« Acquisition des Vouchers pour la certification en langue anglaise TOEIC au profit
des enseignants et des étudiants relevant de l'ISET de Sousse, *Projet PAQ-
PRICE/ISET de Sousse***»

Prêt BIRD 8590-TN

1. CONTEXTE DE L'ACTION.....	2
2. OBJECTIF DE LA MISSION.	2
3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION	2
4. TÂCHES A REALISER	2
5. LIVRABLES	2
6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION.....	3
7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME	3
8. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	4
9. CONFLITS D'INTERET	5
10. CONFIDENTIALITE.....	5

1. CONTEXTE DE L'ACTION

Avis de sollicitation de manifestation d'intérêt

(Qualification de consultant)

PAQ-PRICE 03/2020

TUNISIE

« Acquisition des vouchers pour la Certification en langue anglaise au profit des enseignants et étudiants de l'ISET de Sousse.

Prêt BIRD 8590-TN

Dans le cadre du second Projet d'Appui à la Réforme de l'Enseignement Supérieur financé en partie par l'accord de prêt n°8590-TN entre la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique(MESRS), le MESRS a engagé un Programme Intégré de Certification des Compétences pour l'Emploi (PRICE) au profit de l'ISET de Sousse.

Dans le cadre de ce projet, l'ISET de Sousse invite, par la présente demande, les organismes intéressés à manifester leur intérêt pour assurer l'acquisition des vouchers afin d'organiser le passage d'examen et la certification en langue Anglaise au profit des enseignants et des étudiants de l'ISET de Sousse.

Les **organismes** intéressés à réaliser les services décrits dans les termes de références, téléchargeables sur le site de l'ISET de Sousse: www.isetso.rnu.tn, doivent fournir les informations pertinentes montrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations demandées et particulièrement:

- Lettre de candidature ;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;
- Curricula Vitae des experts qui vont intervenir dans cette action.
- Qualifications, diplômes et attestations des experts
- Une proposition détaillée du programme de formation sous forme de tableau récapitulatif portant en détail l'intitulé des différents modules, leurs objectifs, les résultats escomptés et le nombre d'heures allouées à chacun.
- Une fiche technique présentant un résumé des objectifs et des résultats attendus de la formation.

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet

2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques.

Les **Bureaux d'études** intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet des termes de référence et les **délais de dépôt** et les **dates de formations** par mail à l'adresse électronique : 4c.isetso@gmail.com et/ou sur le site <http://www.isetso.rnu.tn/fra/pages/368/4C> .

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir par voie de poste, ou déposées directement au bureau d'ordre central de l'Institut Supérieur des Etudes Technologiques de Sousse, à l'adresse ci-dessous, au plus tard le 31/10/2020 12 heures 00mn, heure locale, avec la mention suivante :

**«Ne pas ouvrir, manifestation d'intérêt pour la consultation
N° 03/2020 ISETSO_PAQ_4C_PRICE , « Acquisition des vouchers
pour la Certification en langue anglaise au profit
des enseignants et étudiants de l'ISET de Sousse, Projet PAQ-PRICE/ISET de
Sousse»**

*Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C),
ISET de Sousse , BP 135 cité erriadh 4023 Sousse , Tunisie*

2. OBJECTIFS DE LA MISSION

L'objectif de la mission est d'assurer le passage d'examen et la certification en langue anglaise « TOEIC » au profit des enseignants et des membres du 4C et des étudiants de l'ISET de Sousse.

3. BENEFICIAIRES DE LA MISSION

Les enseignants et les membres du 4C et les étudiants de l'ISET de Sousse sont les bénéficiaires de cette mission.

4. TÂCHES A REALISER

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, l'organisme aura à assurer le passage d'examen pour l'obtention de certification en langue anglaise au profit des enseignants et des membres du 4C et des étudiants de l'Université de Sousse.

- Rendre compte dans le cadre d'un rapport de synthèse au terme de chaque étape énumérée ci-dessus, transmis à l'ISET de Sousse et au Coordinateur du Projet PAQ-PRICE de l'Université de Sousse, de l'avancement et de la concrétisation de l'activité correspondante.

5. LIVRABLES

- 1) Acquisition de 4 (modification envisageable en plus ou en moins) vouchers de certification en langue anglaise « TOEIC » pour les enseignants et les membres du 4C de l'ISET de Sousse reconnue au niveau international dont l'évaluation portera surtout sur la compréhension (écrite/ orale).
- 2) Acquisition de 30 (modification envisageable en plus ou en moins) vouchers de certification en langue anglaise « TOEIC » reconnue au niveau international dont l'évaluation portera surtout sur la compréhension (écrite/ orale).
- 3) Certificats d'habilitation des examinateurs-correcteurs
- 4) Attestions de certification en langue anglaise des enseignants, des membres 4C et étudiants qui ont passé avec succès l'examen de certification.
- 5) Attestions de certification en langue anglaise des étudiants qui ont passé avec succès l'examen de certification.

Les livrables, rédigés en langue française, doivent être fournis selon la forme jugée satisfaisante par l'ISET de Sousse et le comité de suivi du Centre de Carrières et de Certification des Compétences (4C) de l'Université de Sousse. Une fois validés, tous les rapports seront remis à l'ISET de Sousse et à son 4C en version papier, en trois (3) exemplaires, avec un envoi en parallèle par courrier électronique (sous

format Word et PDF). L'envoi du rapport final de la mission à l'ISET de Sousse et à son 4C devra être effectué, dans les 15 jours qui suivent la fin de la mission.

6. DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

L'organisme assurera l'organisation (passage d'examen de certification, et mise en œuvre) des sessions de certification en langue anglaise.

Des réunions périodiques de coordination seront prévues dans les sièges de l'Université de Sousse.

La mission se déroulera pendant les deux années de l'exécution du projet PAQ-PRICE de l'ISET de Sousse ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'ISET de Sousse après concertation avec l'organisme concerné.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'ISET de Sousse lors de la négociation du contrat.

7. QUALIFICATION ET PROFIL DE L'ORGANISME

Peuvent participer à cette consultation les organismes de certification internationale :

- Ayant une expérience professionnelle pertinente dans le domaine de la conception et de la mise en œuvre de projets de certification en langue anglaise reconnue au niveau international ;
- Ayant une bonne connaissance des structures de l'enseignement supérieur en Tunisie ;
- Ayant participé à des actions et des projets similaires de préférence avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ;

8. PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTÉRÊT

- Lettre de candidature ;
- Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives ;
- Références récentes et pertinentes en missions similaires ;
- Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives ;

9. MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection de l'organisme est celui de qualification du bureau d'étude selon les directives de la banque mondiale éditées en janvier 2011 et mises à jour en juillet 2014. Toute candidature émanant d'un consultant individuel sera exclue. Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidatures selon un barème de notation des qualifications techniques comme suit :

Critères	Notation
----------	----------

<u>Qualifications à caractère général</u> - Expérience générale durant les cinq dernières années (5 à 10 ans -10 points, de 10 à 15 ans-15 points, plus que 15 ans-20 points)	20
<u>Qualifications en rapport avec la mission</u> - Expériences en missions similaires (1 à 3 actions-20 points de 4 à 5 actions-25 points ; plus que 5 actions 30 points)	30
<u>Reconnaitances de la certification à l'échelle nationale (reconnaissance par les recruteurs tunisiens)</u>	30
<u>Reconnaissance de la certification à l'échelle internationale</u>	20
<u>Total</u>	100

Un Procès-Verbal de classement des organismes est rédigé au terme de la sélection par la commission de suivi qui établira une liste restreinte pour la négociation du contrat. Un score minimal de 70/100 est requis pour être éligible. Tout candidat ayant un score nul dans l'une des trois rubriques est éliminé de la sélection, indépendamment de son score final.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec l'organisme sélectionné. Les négociations portent essentiellement sur :

- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé de déroulement.
- L'approche méthodologique.
- Le contenu des livrables.
- L'offre financière.

10. CONFLITS D'INTERET

Les organismes en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec la Banque Mondiale ou le MESRS, doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission.

11. CONFIDENTIALITE

L'organisme retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.